

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 juin 2025

Membres en exercice : 10
Membres présents : 10Date de la convocation

11/06/2025

DEMANDE DE
SUBVENTION AU
TITRE DU FONDS
D'AIDE
COMMUNAUTAIRE
AUX
INVESTISSEMENTS
LOCAUX (FACIL)
2025Travaux église
Saint Brice(réfection couverture
versant sud et
restauration du
tableau retable)

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 juin, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annette GARNIER, Maire

Présents : Mmes GARNIER Annette, LUCAS Nathalie, MM. BUTTIEU Philippe, DAURON Régis, DRUAIS Joël, CHARDON Francis, LANCELIN Aurélien, NEDELEC Frédéric, PERCHE Francis, SAVOIRE Emmanuel

Absent, Excusé : Néant

Secrétaire de séance : Joël DRUAIS

Madame le Maire rappelle les coûts des travaux relatifs à l'opération de travaux de l'église Saint Brice et de restauration du retable :

- Travaux de réfection de la couverture versant sud de l'église Saint Brice pour un montant de 42 510.80 € HT
- Restructuration du tableau retable de l'église Saint Brice pour un montant de 9 100 € HT.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois (CATV) au titre du Fonds d'Aide Communautaire aux Investissements Locaux (FACIL)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le projet présenté,
- DECIDE d'effectuer les travaux d'investissement pour l'église Saint Brice (couverture versant sud et restauration tableau retable) pour un montant estimatif global de 51 610.80 € HT,
- Le solde du financement sera assuré par les fonds libres de la commune,
- AUTORISE Madame le Maire à présenter une demande de subvention à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois au titre du fonds d'aide communautaire aux investissements locaux (FACIL) 2025.

- AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier

- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention avec la CATV.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214100810-20250618-2025-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Pour copie conforme au registre

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Le Maire, Annette GARNIER

